

Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante :

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F ☐ M ☐	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement						
	Nom			Code établissement						
	Nom de naissance			Nom						
	Prénom			Adresse complète						
	Adresse complète			Echelon (ou groupe pour les retraités)						
	Mail			Situation administrative (entourez ci-dessous)						
	Téléphone fixe			<table border="1"> <tr> <td>TZR</td> <td>Poste fixe</td> <td>Temps partiel : %</td> </tr> </table>				TZR	Poste fixe	Temps partiel : %
	TZR	Poste fixe		Temps partiel : %						
Téléphone portable		<table border="1"> <tr> <td>Prof Sport stagiaire</td> <td>Prof EPS stagiaire</td> <td>Agrégé stagiaire</td> </tr> </table>				Prof Sport stagiaire	Prof EPS stagiaire	Agrégé stagiaire		
Prof Sport stagiaire	Prof EPS stagiaire	Agrégé stagiaire								
		<table border="1"> <tr> <td>Disponibilité</td> <td colspan="3">Congès (parental...)</td> </tr> </table>				Disponibilité	Congès (parental...)			
Disponibilité	Congès (parental...)									

Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et nationaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ...		Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin
	Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfusu.fr/espace-membre/ .		J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.
	Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons les choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfusu.fr/espace-membre/ .		Date et signature

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2023-2024

Catégorie professionnelle

Entourez votre catégorie professionnelle					Catégorie/échelon												
↓	↓	↓	↓	↓	1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11		
Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS					100 €	130 €	160 €	165 €	170 €	176 €	186 €	199 €	211 €	225 €	241 €		
Prof EPS classe normale biadmissible							159 €	169 €	179 €	188 €	197 €	212 €	227 €	242 €	252 €		
Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe – PCEA Hors Cla					211 €	223 €	239 €	256 €	273 €	288 €	294 €						
Prof EPS Classe Ex.- Prof Sport Classe Ex. - PCEA Classe Ex.					249 €	263 €	277 €	297 €	319 €	331 €	348 €						
CE						125 €	132 €	138 €	144 €	152 €	159 €	167 €	176 €	186 €	197 €		
CE Hors Classe							186 €	196 €	222 €	239 €							
CE Classe Ex.					222 €	241 €	256 €	273 €	288 €	294 €							
Catégorie / échelon					1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11		
Agrégré - CTPS					125 €	178 €	184 €	194 €	207 €	221 €	236 €	254 €	271 €	286 €	297 €		
Agrégré Hors Classe - CTPS Hors Classe					271 €	286 €	297 €	319 €	331 €	348 €							
Catégorie / échelon					1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11		
Agrégré Classe Ex.- CTPS Classe Ex.					297 €	319 €	331 €	348 €	348 €	363 €	382 €						
MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut. Inférieur à 1001 € → Groupe 1 Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2 Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3					59 €	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4					103 €	Entre 1 801 € et 2 000 € → Groupe 6					133 €
					74 €	Entre 1 601 € et 1 800 € → Groupe 5					118 €	Supérieur à 2 000 € → Groupe 7					148 €
					89 €												
Prof EPS ou de sport stagiaire à l'externe 100 €					Contractuel (CDD) temps plein à l'année					44 €		Abonnement Bulletin					
Agrégré stagiaire nouvel enseignant 125 €					Etudiant contractuel alternant et autre CDD					20 €		Non syndicables 60 €					
Congé parental - disponibilité 46 €					Congé de formation					102 €		Institutions/Associations 60 €					
Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine.					Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.					Etudiants STAPS 20 €							
Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.						Entre 1 601 € et 1 800 € → groupe 4					96 €	Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8					150 €
						Entre 1 801 € et 2 050 € -4 groupe 5					108 €	Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9					162 €
						Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6					123 €	Supérieur à 2 900 € →groupe 10					174 €
						Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7					138 €						

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ En ligne sur le site <https://lesite.snepfusu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT  Simple Euro Payments Area	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.	
	Une demande de remboursement doit être présentée :	
	- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,	
	- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.	
	Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
	Nom	
	Prénom	
	Adresse	
	Compl. d'adresse	
	CP - Ville	
Pays		
Code IBAN		
Code BIC		
Paiement récurrent ☒	MERCI DE JOINDRE UN RIB	
NE RIEN INSCRIRE ICI →		

CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €.

Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais.

Pour le compte du
SNEP-FSU
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS
 Ref : cotisation SNEP
A :
Le :
Signature :